

6 Société et Culture

Infrastructures communautaires/Construction de la salle de cinéma et de spectacle Canal Olympia

Une réalisation au cœur du développement

René AKONE DZOPE

Port-Gentil/Gabon

*L'investissement, fruit d'un partenariat public avec le Groupe Vivendi, vient combler, selon le ministre d'Etat Alain Claude Bilie-By-Nze, une absence vécue durant plusieurs années, au niveau de la ville de Port-Gentil, "poumon de notre économie", frappée durement par la crise des matières énergétiques. Emmanuel Issoze Ngondet était entouré à cette occasion, en plus des autorités administratives et politiques locales, de plusieurs membres du gouvernement originaires de la province.*

LE Premier ministre, chef du gouvernement, Emmanuel Issoze Ngondet, a procédé, hier, à Port-Gentil, à la pose de la première pierre symbolisant le lancement officiel de la future salle de cinéma et de spectacle Canal Olympia, fruit d'un partenariat public-privé conclu le 11 septembre dernier à Paris avec le groupe Vivendi. La nouvelle construction sera bâtie sur les cendres de l'ancien foyer Roger Buttin, brûlé lors des dou-



Emmanuel Issoze Ngondet posant officiellement la première pierre de Canal Olympia de Port-Gentil.

oureux événements qu'a connus la cité de l'or noir il y a quelques années. La cérémonie était rehaussée par la présence de plusieurs membres du gouvernement, du gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, du maire de la commune de Port-Gentil, Bernard Apérano, des notables et chefs de quartier... D'après le ministre d'Etat en charge de la Culture, Alain Claude Bilie-By-Nze, « conformément à la volonté du président de la République, Ali Bongo Ondimba, la réalisation des infrastructures a été placée au cœur du développement national. » Dans le domaine de la culture, a-t-il soutenu, « nous

nous employons à atteindre cet objectif ». Comme l'atteste cet ouvrage en gestation. Cette réalisation, a-t-il affirmé, vient combler une absence vécue durant plusieurs années, au niveau de la ville de Port-Gentil, "poumon de notre économie nationale", frappée durement par la crise des matières énergétiques. Il va s'agir, a appuyé le ministre d'Etat, non seulement de la création d'emplois au stade de la construction, mais également au niveau de l'exploitation de la future salle Canal Olympia, au plan économique et social. Au plan culturel et artistique, cette réalisation, de l'avis de l'orateur, vient non



La notabilité locale, représentée par les chefs des quartiers, a assisté à l'évènement.

seulement combler un vide, mais elle est également précurseur de l'émulation artistique et de l'éclosion d'événements culturels pour les artistes et mécènes. Ce nouveau projet, après la route Port-Gentil/Omboue, le complexe sportif Michel Essonghe, la centrale thermique, l'aéroport international, etc. matérialise, a soutenu M. Bilie-By-Nze, la volonté du président de la République qui n'a eu de cesse de faire rayonner Port-Gentil au plan national et international, à partir d'infrastructures de niveau international. C'est aussi, aux yeux de l'intervenant, la preuve de la matérialisation du partenariat public-

privé, un des leviers de la relance de notre économie à travers l'investissement direct étranger, tel qu'instauré par le Premier ministre à ses collaborateurs, sous l'impulsion du chef de l'Etat. Le premier magistrat communal, Bernard Apérano, a exprimé la satisfaction des populations en accueillant cet investissement, un de plus dans leur cité. Pour lui, le développement d'un pays peut s'estimer, dans une certaine mesure, par le degré de satisfaction de ses habitants. Or, a-t-il indiqué, « nul doute que le chef d'œuvre qui sortira de ces lieux va contribuer au bonheur de nos populations, lesquelles apprécient à sa juste valeur

ce présent. » L'édile de Port-Gentil a remercié le numéro un gabonais qui, dans sa vision de développement du pays, a permis, selon lui, à sa cité, à l'instar de Libreville, de bénéficier de cette infrastructure. La création de Canal Olympia, a fait valoir Corinne Bach, vice-présidente de Vivendi Village, est l'engagement personnel du président du Groupe, Vincent Bolloré, pour renforcer sa présence au Gabon, pays phare de l'Afrique centrale. En contribuant au renforcement de l'offre culturelle et en jouant le rôle de détection et de développement des talents et contenus locaux. « Le président de la République, Ali Bongo Ondimba, est très attaché au développement de la culture et au rayonnement de la musique gabonaise », a-t-elle soutenu. La salle Canal Olympia en construction sera composée de deux espaces: un espace cinéma de 300 places et une scène ouverte à l'extérieur conçue pour accueillir des concerts de plusieurs milliers de personnes. Elle sera dotée d'équipements de projection et de sonorisation des plus modernes.

Justice/Juridictions administratives de Libreville

Un immeuble de 8 étages pour abriter les services

F.S.L. Libreville/Gabon

LES juridictions administratives de Libreville (tribunal et Cour d'appel) viennent d'être dotées d'un immeuble de 8 étages destiné à abriter l'ensemble de leurs services. Oc-

cupé jusqu'à un passé récent par le ministère de l'Égalité des chances, le bâtiment rétrocedé hier matin à l'ordre administratif, au nom du chef de l'Etat, par le ministre d'Etat, ministre de la Justice, Me Francis Nkea, répond ainsi à une demande sans cesse formulée par le Syndicat national des magistrats du

Gabon (Synomag) au cours de leurs nombreuses grèves. Joyau architectural digne de magistrats, selon Lydie Mamiaka, premier président de la Cour d'appel administrative de Libreville, manifestation de progrès dans les discussions avec la tutelle, pour Germain Ella Nguema, président du Sy-

namag, cet édifice situé à Batterie IV, dans le 1er arrondissement, représente, selon le ministre de la Justice, le début d'un programme de construction et de restauration des tribunaux administratifs dans d'autres villes du pays, notamment à Franceville et Port-Gentil.



Une vue de l'immeuble devant abriter désormais les services de l'ordre administratif.

Fonction publique/ Préparatifs de la trêve sociale

Jean-Marie Ogandaga échange avec le "Bloc syndical de la première seconde"

P.M.M. Libreville/Gabon

JEAN-Marie Ogandaga, ministre de la Fonction publique, de la Modernisation du service public, chargé de la Réforme de l'Etat a échangé hier, mardi 10 octobre 2017, avec les syndicalistes membres du "Bloc syndical de la première seconde". Cette rencontre entre dans le cadre des préparatifs de la trêve sociale et a lieu au lendemain de celle tenue avec les syndiqués du regroupement "La concertation sociale des travailleurs".

Parce que la future trêve sociale est une nécessité pour le Gabon et pour ses partenaires sociaux, le ministre de la Fonction publique, à travers ces séances de travail, souhaite que chacun puisse s'imprégner des objec-



Le ministre Jean-Marie Ogandaga, en séance de travail, hier, avec les membres du "Bloc syndical de la première seconde".

tifs de cette pause attendue. Aussi, attend-t-il d'eux une réelle implication. « Il était important d'échanger avec les représentants du Bloc syndical de la première seconde sur les objectifs visés par la fu-

ture trêve sociale que nous allons signer. Nous leur avons signifié qu'aucun partenaire social n'est exclu dans les préparatifs de celle-ci. Tout le monde est invité à donner son opinion et à apporter son plus. Nous ne pouvons pas

bâtir notre pays en excluant une partie de la population, donc des partenaires sociaux », a fait savoir le ministre Jean-Marie Ogandaga. Le "Bloc syndical de la première seconde" est favorable à la trêve sociale. Pour ses représentants, elle serait la bienvenue dans un pays où règnent des tensions. « Notre pays traverse un tourbillon. Notre approche est de faire la paix. On s'est battu pendant sept ans. Les partenaires sociaux ont pris la rue. Nous souhaitons donc que cette trêve sociale nous amène à prendre conscience que nous n'avons pas de pays de rechange. Nous, partenaires sociaux, irons au dialogue parce que nous voulons améliorer nos conditions de vie et d'existence », a fait savoir Aminata Ondo, coordinatrice principale du "Bloc syndical de la première seconde".



LSBEK 2017